



Dimanche
3 septembre 2023

MARCHE

2 euros
par personne

2 parcours
au choix
6 kms et 10 kms

Départ
9h30
aux anciennes écoles d'Enguinegatte

IPNS

Collation et boissons
en milieu de parcours, et à l'arrivée

15.16.17 septembre

Ducasse de Enquin les Mines 2023

- Auto-skooter
- Manège enfantin
- Stand tir à la carabine
- Pêche aux canards
- Pinces peluches
- Punching ball
- Confiserie-croustillons



Samedi 16 septembre 2023

Repas de ducasse

à la salle des fêtes
d'Enquin lez Guinegatte

Menu

Jambon grillé
frites, salade et sauces
Tarte au flan et café

Repas sur place à partir de 19h
ou à emporter entre 19h et 20h

Réservation OBLIGATOIRE
avant le vendredi 8 septembre

TARIFS :
15 € Adulte
12€ Enfant

RESERVATIONS :

Par téléphone
(Pendant les heures de repas
uniquement)

Par SMS
Au 06 19 68 37 73

Par mail :
president.aceg@gmail.com



ORGANISÉE PAR
L'ASSOCIATION CHATS
DU BONHEUR62



BROCANTE ENQUIN-LEZ-GUINEGATTE

Allée des Rosiers, Allée des Lilas et
Rue Hermand

1€ Le mètre - Réservation
obligatoire

17 SEPTEMBRE 2023
DE 7H À 17H

De nombreuses animations,
buvette et restauration !

Contacts :
06.23.26.19.11
06.35.12.38.37



Merci à la municipalité de nous accueillir, nous espérons vous voir nombreux !

Votre bulletin d'informations

EDITO



Mesdames, messieurs

Les travaux d'assainissement collectifs sont en cours sur notre commune, la prochaine phase concernera la rue de St Omer et ce jusqu'en fin d'année 2023.

Bien entendu ce planning prévisionnel est tributaire des conditions météorologiques et des aléas de chantier.

Cette route importante pour la circulation dans notre village mais aussi pour les véhicules en transit sera donc interdite à la circulation de l'intersection rue des Prés /rue du Moulin **dégagée** jusqu'au carrefour à l'entrée d'Enguinegatte.

L'accès aux riverains restera possible en concertation avec l'entreprise en charge des travaux.

Parallèlement à ses travaux d'assainissement, il sera procédé à la mise en sécurité du point de captage d'eau potable d'Enguinegatte par la connexion avec celui d'Enquin, avec comme conséquence la création d'un réseau empruntant la rue de St Omer depuis le forage d'Enquin chemin de Delettes jusqu'à la place d'Enguinegatte avec de ce fait également des restrictions de circulation qui devraient être moindres sur **Enguinegatte rue d'Enquin (circulation en alternat)**.

Au delà des impacts sur la circulation routière, certains circuits de transports scolaires seront modifiés, la CAPSO autorité organisatrice en informera les familles des collégiens et lycéens concernés.

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal de l'Hermitage sera concerné par le circuit de ramassage pour Erny St Julien et Enguinegatte, les familles seront avisées par nos soins.

Toujours sur le sujet des travaux, la dernière tranche de renouvellement de l'éclairage public a été attribuée à l'entreprise Blot pour un montant de 55 645 € elle bénéficie d'une subvention de 16 232 € de l'Etat au titre du dispositif « Fonds Vert », de 17 200 € par la Fédération Départementale de l'Energie et 4078 € au titre des certificats d'économie d'Energie.

Elle concerne la rue du Calvaire ainsi qu'une portion de la rue des Ecoles et de l'allée des Galibots à Enquin et l'ensemble d'Enguinegatte. Cette rénovation devrait se dérouler à partir octobre.

A l'issue de cette réalisation la totalité de notre commune soit 223 points lumineux sera alimentée en éclairage de type « Led »

Hervé Dupont
Président RPI de l'Hermitage
Maire Enquin lez Guinegatte



Septembre 2023

Les Echos du conseil

Infos

Agenda

ENQUIN LEZ GUINEGATTE



Réunion du 11 juillet 2023

Epandage des boues station

d'épuration de Bruay

Rapporteur : Martine NOEL BULOT

Le conseil municipal doit donner son avis sur la demande d'autorisation formulée par la Communauté d'agglomération de Béthune Bruay Artois Lys Romane dans le cadre de l'extension du plan d'épandage des boues issues du système d'assainissement de Bruay la Buissière. Sur notre commune 49.33 hectares doivent être intégrés au plan d'épandage des boues déshydratées issues de la station d'épuration de Bruay la Buissière.

Après avoir pris connaissance des éléments techniques du dossier, le conseil municipal se prononce à 8 voix contre, 3 abstentions et 7 voix pour l'extension du plan d'épandage des boues.

Convention d'adhésion service transports occasionnels de la CAPSO

Rapporteur : Hervé DUPONT

La CAPSO a mis en place un service commun de transports occasionnels depuis le 1er septembre 2017 dans l'objectif de répondre aux besoins de déplacements des écoles du territoire vers les équipements sportifs et culturels de l'agglomération. Dans un souci d'uniformité, les modalités de refacturation de ce service doivent être revues. Ainsi à compter du 1er septembre une nouvelle convention définissant la prise en charge financière des transports occasionnels à destination des élèves du RPI de l'Hermitage par les commune d'Enquin lez Guinegatte et d'Erny St Julien doit être signée. La participation des communes s'élèvent à 50% du coût d'exploitation répartie en fonction de la population base DGF 2022 à savoir : 83% pour la commune d'Enquin lez Guinegatte et 17% pour la commune d'Erny St Julien.

Après en avoir débattu le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

BROCANTE

Le dimanche 17 septembre 2023 une brocante est organisée par l'association « Chats du Bonheur » de 7h à 17h.

Elle se déroulera Allées de Rosiers, des Lilas, des Mineurs et rue Ernest Hermand. Le stationnement et la circulation seront interdits sur ces routes par arrêtés municipaux pris par le maire et transmis aux services de Gendarmerie et d'incendie et de secours.

Concernant la traversée du village par la rue Ernest Hermand une déviation sera mise en place rue du Mont Pouret et rue de la Fosse n°1

Association Mandarine COMPLEMENTAIRE SANTE

Dans une démarche solidaire, la CAPSO se mobilise pour améliorer l'accès aux soins de ses administrés en leur faisant bénéficier d'une complémentaire santé mutualisée, à moindre coût et accessible à tous.

Proposé en partenariat avec l'Association Mandarine à but non lucratif, ce service est principalement destiné aux retraités, demandeur d'emploi, travailleurs indépendants et étudiants. Et ce sans limite d'âge, questionnaire santé ou minimum de revenus.

Comment cela fonctionne-t-il ?

L'Association Mandarine négocie des tarifs de groupe pour proposer à ses adhérents des solutions santé au meilleur prix. Plusieurs prestataires ont été mis en concurrence selon un cahier des charges établi au profit des adhérents.

Pour se renseigner :

L'Association Mandarine vous reçoit au 2 Route de Blendecques à Longuenesse du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30.

Vous pouvez également vous renseigner lors des permanences en mairie d'Enquin-lez-Guinegatte (4 Rue des Ecoles) le dernier mardi du mois de 15h à 17h aux dates suivantes : 26/09/2023 – 31/10/2023 – 28/11/2023 – 26/12/2023 – 30/01/2024.

03.21.11.68.02 ou par mail à accueil@mandarine-communale.fr

Société de chasse d'Enquinegatte

Réunion le lundi 11 septembre à 20 h à la salle des fêtes d'Enquinegatte

Se munir du permis et assurance validé 2023-2024

Pascal DELEPINE

Société de chasse d'Enquin les Mines

Réunion le lundi 11 septembre à 18 h salle des fêtes d'Enquin les Mines

Se munir du permis et assurance validé 2023-2024

Les cotisations seront à régler ce jour.

Suite à des vols au niveau des agrainoirs une surveillance sera mise en place

Yves VERDIN

Saison sportive 2023 / 2024



Reprise des entraînements

Samedi 02 septembre 2023

Inscription :

3 séances d'essais les samedis :
• 09 septembre 2023
• 23 septembre 2023
• 30 septembre 2023

De 10h 30 jusqu'à 12h30 au local de l'ACEG (Sous les vestiaires du foot)

Réinscription :

Dès le samedi 02 septembre avec votre renouvellement de licence et votre règlement (et si besoin un certificat médical)

Tarifs 2023 - 2024 :

Licence Senior : 80€

Licence Jeune : 60€

Membre non-pratiquants : 45€

Location matérielle : 40€ + chèque de caution de 60€

Horaires des entraînements :

Mardi : De 18h à 20h → tir encadré, ouvert à tous

Jeudi : De 18h à 20h → tir libre, réservé aux confirmés (plus de 2ans de licences) et compétiteurs

Samedi : De 8h à 10h30 → tir libre, réservé aux confirmés et compétiteurs
De 10h15 à 12h45 → tir encadré, jeunes et débutants.

Catégories saison 2023 – 2024

	Année de naissance	Catégorie d'âge	Age en 2024
Adultes	1964 et +	S3	60 ans et +
	Entre 1965 et 1984	S2	40 à 59 ans
	Entre 1985 et 2003	S1	21 à 39 ans
Jeunes	2004 – 2005 - 2006	U21 Junior	18 à 20 ans
	2007 – 2008 - 2009	U18 Cadet	15 à 17 ans
	2010 – 2011	U15 Minime	13 à 14 ans
	2012 – 2013	U13 Benjamin	11 à 12 ans
	2014	U11 Poussin	10 ans

En qu'in pas de danse

Danse de salon

Reprise des cours

Vendredi 8 septembre de 19h à 20h30

2 séances d'essais

Cotisation annuelle 40 €

Délai maximum d'inscription fixé au 22 septembre



07.57.63.67.27
S.N.S Coaching

NOUVEAU Enquin-lez-Guinegatte

Les mercredis 18h30-19h30

Les mardis 10h-11h

Fitness Cardio, Renfo musc, HIIT, Step...

Gym douce

Complexe sportif 62145, Enquin-lez-Guinegatte

ENQUIN DANSE

A PARTIR DE 4 ANS

Le samedi matin

Inscription le samedi 9 septembre de 10h à 12h
Salle multi activités à côté des vestiaires de foot

Les créneaux seront définis une fois les inscriptions faites.

Cotisation annuelle : 40 €

2 séances d'essais les samedi 16 et 23 septembre.
Les paiements seront encaissés ensuite.

Nous avons des cours jusqu'à l'âge adulte (1 groupe de "mamans").

Pour plus d'informations n'hésitez pas à me contacter au 07 77 28 65 29
Dominique Lefrancq, la Présidente



SECTION ENQUIN lez GUINEGATTE

Horaires & Tarif Licences Saison 2023/2024

Les séances se déroulent à la salle des sports

Minibad (5/9ans)

Mercredi 13h/14h30

Jeunes (10/12ans)

Mercredi 14h30/16h

Jeunes (13_15ans)

Lundi 18h/19h30

Tarif licence (uniquement section d'Enquin)

CF : cotisation fédérale / AC : Adhésion club

Minibad 85 € (CF : 24.00€/AC : 61.00€)
Jeune 85 € (CF : 46.50€/AC : 38.50€)

(Prêt de raquette, volants fournis, encadrement par DE)
Inscriptions aux tournois de secteur pris en charge pour les jeunes désirant de commencer la compétition !

Cotisation pour les licenciés d'autres sections du LVA : 30€